

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 2 juillet 2020

LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE DIJON PASSENT À LA VITESSE SUPÉRIEURE

La gare de Dijon-Ville, qui accueille environ 16 000 voyageurs chaque jour, est en travaux depuis février 2020 pour devenir fin 2021 une gare accessible pour tous. En juillet et août, ces travaux s'accroissent pour permettre notamment la création des rampes d'accès, l'installation des cages d'ascenseurs ou encore la mise en place des dalles podotactiles.

Avec un budget de 39,4 M€ co-financés par l'Etat (56%), la Région Bourgogne-Franche-Comté (39%) et Dijon métropole (5%), ce chantier emblématique de la région représente un enjeu sociétal d'accès aux trains en toute facilité et en autonomie pour les personnes à mobilité réduite, et permettra d'offrir une meilleure qualité de service aux clients.

Ce jeudi 2 juillet, une visite des travaux a été organisée par SNCF Réseau en présence de Bernard SCHMELTZ, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, François REBSAMEN, président de Dijon métropole, et Jérôme GRAND, Directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté.

UN CHANTIER EN BONNE VOIE

La concentration des phases majeures du chantier du 3 juillet au 30 août de 6h à 22h pendant la période estivale permettra de réduire l'impact pour les voyageurs sur les trajets domicile/travail, et de bénéficier de l'absence des scolaires et étudiants.

Même si l'essentiel du chantier sera réalisé durant les étés 2020 (quais 4 et 5 côté Avenue Albert 1^{er}) et 2021 (quais 1, 2 et 3 côté bâtiment voyageurs), il a débuté le 17 février par une phase de travaux préparatoires sur les quais 4 (voies G/H) et 5 (voies I/J) :

- Le mobilier des 2 quais a été retiré (bancs, poubelles, signalétique, écrans d'informations voyageurs, sonorisation, caméras, etc.), et les abris voyageurs ainsi que le bâtiment situé sur le quai 4 ont été démolis,
- L'ascenseur du quai 5 (voies I/J) a été démonté (l'accès par l'escalier a été maintenu),
- La préfabrication des rampes d'accès aux quais et des cages d'ascenseurs des deux quais a été lancée,
- Les dalles podotactiles en béton ont été en partie posées côté Nord (Paris),
- La remise à niveau des voies a été réalisée.



Démontage de l'ascenseur du quai 5



Préfabrication des rampes d'accès aux quais



Dépose de l'abri voyageurs quai 5

Afin de massifier et d'accélérer les travaux, une coupure totale des circulations ferroviaires interviendra sur les voies quais 4 et 5 à partir du 4 juillet jusqu'au 30 août.

Après la dépose de deux mâts supportant les caténaires (ensemble des câbles et fils conducteurs destinés à l'alimentation électrique des trains), et de 80 mètres de panneaux de voies (rails, traverses), viendront ensuite les travaux principaux de génie civil qui dureront jusqu'à fin août avec la création des rampes d'accès, des deux cages d'ascenseurs (cadres béton), des escaliers, la pose de nouveaux abris voyageurs et la mise en place des dalles podotactiles.

Objectif : rouvrir les deux quais 4 et 5 à l'exploitation ferroviaire le 31 août. Les ascenseurs seront installés fin 2020 pour être opérationnels début 2021.

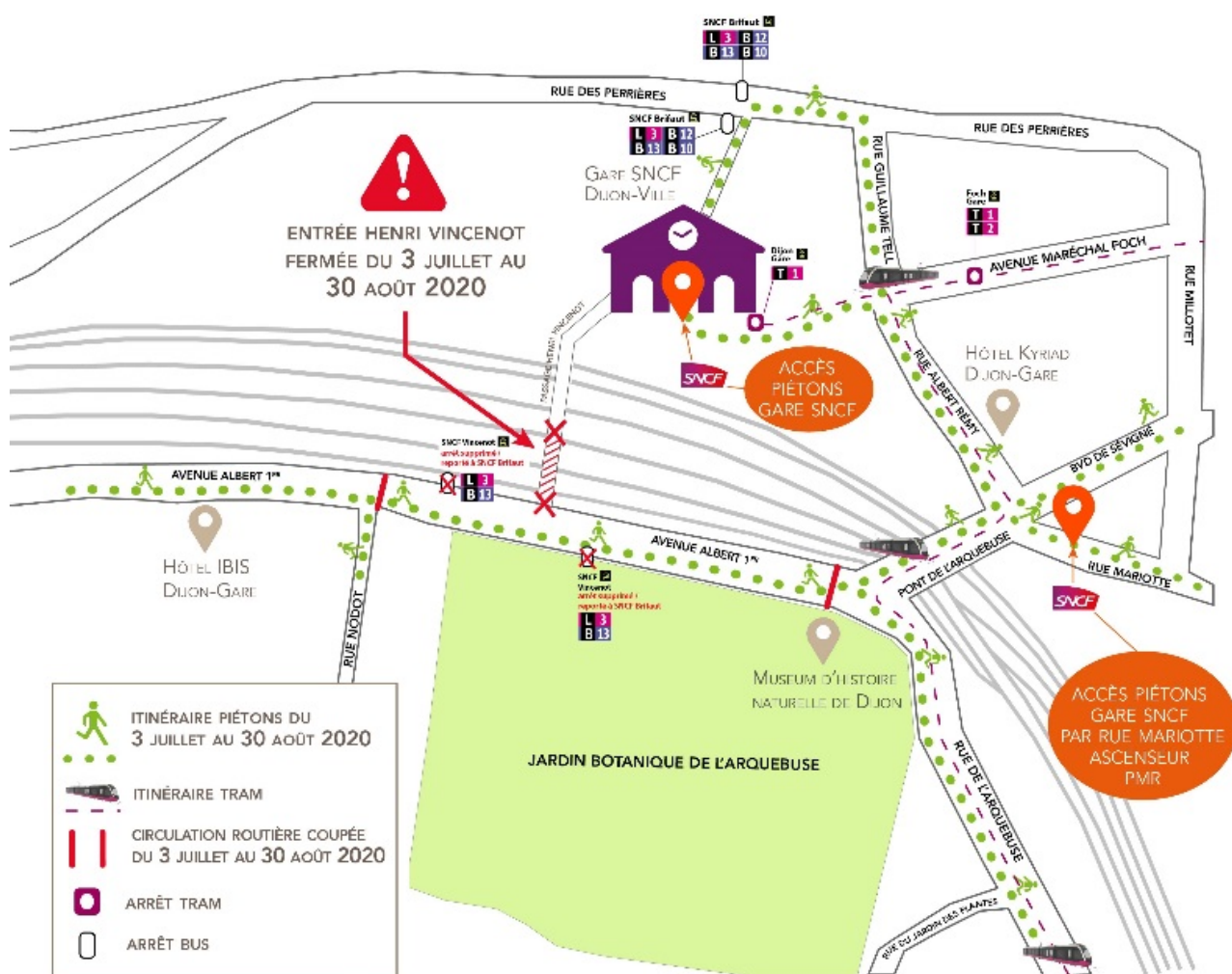
Des travaux de finition s'inscriront ensuite à l'automne.

UN ACCÈS À LA GARE DE DIJON MODIFIÉ DU 3 JUILLET AU 30 AOÛT

Du 3 juillet au 30 août 2020, une partie de l'avenue Albert 1^{er} (entre la rue Nodot et le carrefour avec la rue de l'Arquebuse) est fermée aux circulations automobiles et aux bus (sauf piétons et riverains) pour permettre le stockage et l'approvisionnement de matériaux.

L'accès à la gare via le souterrain par l'entrée Henri Vincenot (côté avenue Albert 1^{er}) est également fermé pendant cette période. Les piétons peuvent accéder à la gare de Dijon par l'entrée principale (parvis de la gare) ou par le passage situé rue Mariotte (par ascenseur ou escaliers). Les arrêts Lianes 3 Bus 13 SNCF Vincenot (avenue Albert 1^{er}) sont supprimés et reportés aux arrêts SNCF Brifaut (rue des Perrières).

Des panneaux indiquant les déviations routières et piétonnes ont été mis en place aux alentours de la gare de Dijon-Ville.



39,4 MILLIONS D'EUROS INVESTIS POUR LA GARE RÉGIONALE

Ce sont 16 000 voyageurs et plus de 360 circulations ferroviaires qui transitent en moyenne par jour par la gare de Dijon, dont 260 trains voyageurs et 100 trains de fret.

La mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la gare de Dijon est répertoriée comme prioritaire dans le Schéma National d'Accessibilité Programmée et inscrite au Contrat de Plan-Etat Région 2015 - 2020.

Fin 2021, chaque quai de la gare sera équipé d'un ascenseur, d'une rampe d'accès et d'un escalier, afin de :

- sécuriser et fluidifier les déplacements des voyageurs
- renforcer l'autonomie des personnes à mobilité réduite
- faciliter l'accès aux quais et aux trains pour tous.

CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER



INFORMATIONS VOYAGEURS

Ces travaux d'accessibilité entraînent une réduction de la capacité d'accueil des trains en gare de Dijon. Ainsi, l'offre de transport SNCF en Bourgogne-Franche-Comté est adaptée durant ces travaux.

70% des TER du service d'été circuleront, avec certaines particularités jusqu'au 30 août 2020 :

- **Ligne Dijon - Besançon :**
70 % des trains de cette liaison circulent sur l'ensemble de la ligne, les autres trains sont origine ou terminus Dole.
La desserte ferroviaire de la gare de Collonges-lès-premières est également réduite. Le report sur les gares d'Auxonne ou de Genlis est conseillé durant cette période.
- **Ligne Dijon - Chalon :**
La desserte de la gare de Fontaines - Mercurey ne sera pas assurée du 30 juin au 11 septembre.
- **Création d'une relation Bourg-en-Bresse - Seurre - Is-sur-Tille le temps des travaux :**
Les trains de cette relation desservent la gare de Dijon-Porte-Neuve, en lieu et place de Dijon-Ville.

En parallèle de ces travaux, les dessertes TGV suivantes sont également adaptées jusqu'au 30 août :

- **TGV INOUI :**
Liaison Paris - Montbard - Dijon - Dole - Besançon - Belfort - Mulhouse : circulation de 5 aller-retours sur 7.
Deux aller-retours de la liaison Dijon - Paris sont supprimés les vendredis après-midi.

Les liaisons Paris - Beaune - Chalon via Dijon sont supprimées les vendredis, samedis et dimanches.

Jusqu'au 4 juillet seulement : 3 aller-retours sur 5 circulent sur la liaison Strasbourg - Belfort - Besançon - Dijon - Lyon - Montpellier - Marseille – Nice. *Dès le 4 juillet, les 2 autres aller-retours sont rétablis.*

- TGV LYRIA :
Liaison Paris - Dijon - Dole - Mouchard - Frasné – Lausanne : 2 aller-retours sur 3 circulent.
Liaison Paris - Dijon - Belfort - Zurich : 4 aller-retours sur 6 circulent.

SNCF conseille à ses clients de vérifier la circulation des trains ou bus, ainsi que les horaires avant le départ :

- sur le site TER Bourgogne-Franche-Comté, à la rubrique "[rechercher un horaire](#)",
- sur l'application gratuite SNCF,
- par téléphone auprès des téléconseillers Mobigo au 03.80.11.29.29 du lundi au samedi,
- en gare par voie d'affichage ou auprès des agents.

Le fil Twitter [@TER_BFC_Trafic](#) est également à disposition du lundi au vendredi de 6h à 9h et de 16h à 19h pour toutes questions.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau s'est fixé pour objectif de développer l'offre ferroviaire sur les 30 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau est le pivot du système ferroviaire français, au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 54 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2019 de 6,5 milliards d'euros.

<http://www.sncf-reseau.com>

CONTACTS PRESSE :

SNCF Réseau

Valérie LEPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

SNCF Voyageurs

Chloé ROCHE – 06 13 14 48 73 - chloe.roche@sncf.fr

Préfecture de Région Bourgogne-Franche-Comté

Cécile HERMIER – 03 80 44 64 05 – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie SOUVERBIE – 03 80 44 34 66 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

Laure HUBIDOS – 03 81 61 61 08 – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr

Dijon métropole

Guillaume VARINOT – 07 62 41 39 18 - gvarinot@ville-dijon.fr